



Le P'tit Journal de Savignies

*Conseil Municipal
du 25 mars 2010*

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mars 2010, sous la présidence de M. Gilles Degroote, en présence de Mmes Collin, Grégoire, Lafrange, Makarewicz, Marquet et Ribeiro, MM. Boquet, Bureau, Ernewein, Fouache, Lahannier, Pellerin et Rainsard. Excusé, M. Ducoin avait donné pouvoir pour être représenté.

- Achat d'un terrain à l'OPAC pour la construction de la salle socioculturelle : Le Conseil Municipal a émis un avis favorable et donné pouvoir à M. le Maire pour l'acquisition auprès de l'OPAC d'une parcelle pour un montant de 23 500€. Ce terrain viendra en complément du terrain communal sur lequel sera construit la future salle socioculturelle.

- Résultats de l'exercice 2009 : Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les résultats du compte administratif du budget communal. Ceux ci font apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 340 859,29€
- un excédent d'investissement de 321 288,95 €.

- Budget Primitif 2010 : le Conseil municipal a pris connaissance du Budget Primitif 2010 présenté par le Maire et ses adjoints. Ce budget s'élève à 741 904 euros pour le fonctionnement, équilibré en dépenses et en recettes et à 530 458 euros en investissement, équilibré en dépenses et en recettes. Le budget est voté à l'unanimité.

Pour ce qui concerne l'investissement, outre la participation au syndicat de la future salle socioculturelle qui reste une de nos grandes priorités, le Conseil Municipal a choisi d'inscrire divers programmes tels que la réfection des rue et route de Saint-

Germain-La-Poterie, la réfection et l'entretien du petit patrimoine ainsi qu'un effort conséquent sur la sécurité, avec l'aménagement de certaines voiries.

- Vote des taux des 3 taxes locales : Le Conseil municipal décide de ne pas modifier le taux des 3 taxes locales, soit :

Taxe d'habitation	9,81 %
Taxe foncière (bâti)	19,66 %
Taxe foncière (non bâti)	45,93 %

Comme précédemment, ces taux se trouvent toujours dans la fourchette basse des taux départementaux. (TH: 13,18%, FB : 24,74%, FNB : 49,80%).

Il est bien entendu difficile de s'engager à long terme sur le maintien de cette fiscalité avantageuse, car la mise en œuvre de certaines mesures fiscales (disparition de la taxe professionnelle...) et les baisses de participation de l'Etat et des collectivités partenaires dans l'accompagnement de certains travaux risquent à terme de déséquilibrer nos finances. Plutôt que d'augmenter les impôts par précaution nous avons donc décidé de maintenir les taux actuels.

Nous pourrions toutefois être amenés à réaliser une augmentation si ces craintes se confirment.

Par ailleurs, et comme annoncé dans nos précédentes éditions, la commission communale des impôts s'est réunie et a constaté des inégalités de traitement en ce qui concerne le classement des habitations pour leur valeur locative. Ces inégalités devraient maintenant rapidement faire l'objet de réajustements.

- Avis du Conseil sur le projet de Foyer Médicalisé de l'association de la Nouvelle Forge : Les responsables de l'association sont venus présenter leur projet et répondre aux questions des conseillers le 18 mars 2010. Les conseillers ayant donc eu toutes les informations nécessaires à la prise de décision, un vote à bulletin secret est demandé après un débat sur l'opportunité d'accueillir un projet de ce type à Savignies. Le projet est finalement rejeté avec 8 voix défavorables et 7 favorables.



Bon à savoir – Bon à noter :



- Soirée Astronomique le 9 avril : L'Association « Repères » vous propose de venir observer les astres en compagnie de spécialistes, à partir de 21h, devant la Mairie de Saint-Martin-Le-Nœud.
- balade du 1^{er} mai : L'Association du Foyer Rural organise samedi 1^{er} mai sa traditionnelle balade annuelle. Rendez-vous à 14h30 place de la Mairie. A l'issue de cette promenade dans les environs de Savignies, le goûter vous sera offert. Pour tous renseignements, contacter Olivier Pellerin ☎ 03 44 82 53 56
- Troc mains vertes le 2 mai : le collectif « Savignies en vie » organise le 2 mai de 10h à 13h un échange de plantes, semences et boutures, sous la halle de la Poste. Ce moment convivial sera également l'occasion d'échanger des idées, recettes, conseils de jardinage etc. autour d'un verre de l'amitié. Pour tous renseignements, contacter Christelle Besmond ☎ 03 44 82 43 30
- Fête de la Fleur et des Jardiniers dans la Commune de Aux Marais le 8 mai : organisée par l'Association Aux Marais Avenir, la 9^{ème} édition de cette manifestation gratuite réunira plus de soixante dix exposants présentant de nombreuses espèces. Pour tous renseignements : ☎ 03 44 45 78 20
- Jeux Intervillages le 13 juin : Savignies participe cette année encore aux Jeux Intervillages qui se dérouleront le 13 juin à La-Neuville-Garnier. Pour défendre les couleurs de notre village dans la joie et la bonne humeur, inscrivez vous dans les meilleurs délais auprès de Sandrine Makarewicz ☎ 03 44 83 45 09



Zu'on se le dise !



- collecte des déchets verts en porte à porte : le ramassage des déchets verts (tontes, feuilles, plantes et petits branchages) a repris le 5 avril, et se poursuivra chaque lundi jusqu'au 30 novembre. Rappelons que le volume de collecte est limité, par foyer, à 7 sacs kraft et 4 fagots ficelés de moins d'un mètre de long avec des branchages d'un diamètre inférieur à 5 centimètres.

Pour les quantités plus importantes ou les déchets de jardinage n'entrant pas dans les dimensions citées, la plate-forme d'apport volontaire située près du cimetière vous accueille du 1^{er} avril au 31 octobre chaque mardi et chaque vendredi de 16h30 à 19h30. Et pour un geste encore plus écologique, pourquoi ne pas passer au compostage ? Ceci vous permettrait également de bénéficier naturellement et à moindre frais d'un engrais organique. La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis propose aux habitants de l'agglomération des composteurs à prix modique (de 15,40€ pour un composteur de 600 litres en bois à 21,50€ pour un composteur en plastique de 800 litres). Pour tous renseignements ☎ 0800 00 60 40 (appel gratuit depuis un poste fixe)

- distribution des sacs spéciaux pour la collecte des déchets verts : Cette année, la distribution des sacs incombant aux communes, nous avons fait le choix de mettre en place 2 permanences qui auront lieu au petit bâtiment communal accolé au clocher exclusivement samedi 10 avril et samedi 17 avril, de 9h à 12h.

Nous n'envisageons que ces deux permanences et vous demandons de prendre vos dispositions pour retirer ou faire retirer vos sacs en conséquence.